

## Les conditions générales

### Séjours :

**Le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 3 novembre 2019**

- **Pour les locations hébergements** du 6 juillet au 31 août: les arrivées et départs se font uniquement les samedis. En dehors de cette période, toutes dates et durées de séjours sont possibles.  
Arrivées de 15h à 18h et départs avant 10h.
- Pour les emplacements nus arrivées à partir de 14h et départ avant 12h.
- Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

**Réservation :** La location ne devient effective qu'avec notre accord, et après réception de l'encaissement d'acompte :

- pour un emplacement camping/caravaning ; acompte de 25% du séjour + 9,00 € de frais de réservation par dossier.
- pour une location d'hébergement en mobil-home : acompte de 25% du séjour + 12,00 € de frais de réservation par dossier.

Une confirmation écrite des dates du séjour vous est adressée, dès l'encaissement des acomptes, par courrier postal ou par mail. Le montant du solde du séjour est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée sur le camping. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- **ATTENTION :** il est interdit de dépasser le nombre d'occupants par rapport à la capacité de l'hébergement (y compris enfant en bas âge) toute personne supplémentaire le jour de l'arrivée se verra refuser l'accès.
- Les tentes ne sont pas autorisées sur les emplacements des locatifs (Mobil-homes, Tithomes, Lodges)
- La location ou l'emplacement est fixé par le camping et tiendra compte autant que possible des désirs du client (côte à côte, ombragé, proche des activités, N° emplacement...) mais ne pourront en aucun être garantis ou exigés.

### Animaux

Les animaux sont acceptés, sauf les chiens de catégories 1 et 2, sous réserve qu'ils soient non agressifs, non bruyants et tenus en laisse. Le carnet de santé de vaccination devra être obligatoirement présenté et le propriétaire doit être assuré pour son animal. **Aucun animal ne pourra rester seul dans les locations et les animaux sont interdits dans les chambres pour des raisons d'hygiènes.**

**Bruit :** Le silence doit être total entre 23h et 7h00. Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures des portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possibles.

**La direction se réserve le droit d'expulser quiconque causerait des nuisances.**

### Moyens de règlements :

Vous pouvez régler les acomptes et les séjours par chèque libellé à « Camping des Peupliers », par carte bancaire, virement bancaire (demander le RIB du Camping), par espèces ou mandat cash, par chèques vacances ANCV (envoyé par lettre recommandées) et réservation VACAF.

### Retard :

Si un retard d'arrivée survenait, nous devons en être avertis par écrit immédiatement, sinon, la non présentation le jour prévu de votre arrivée sera considérée comme une annulation de votre réservation et votre location ou emplacement sera rendu disponible dès le lendemain. Le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas pris en compte

### Annulation :

Aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour annulé, écourté du fait du loueur.

Pensez à souscrire une assurance annulation auprès de votre assureur.

\*Le loueur est tenu de couvrir sa responsabilité civile par un contrat d'assurance.

\*Le loueur doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping des peupliers.

En cas de manquements à ces dispositions, le camping des peupliers se réserve le droit de rompre le contrat de location sans aucune indemnité de rupture anticipée.

#### **Visiteurs :**

Les visiteurs sont tenus de se présenter à l'accueil à leur arrivée. S'ils pensent rester plus de 2 heures en votre compagnie, ils doivent s'acquitter de la redevance « visiteur ».

#### **Etat des lieux et inventaire du matériel :**

L'état des lieux d'entrée est fait par le locataire. Toute réclamation concernant les lieux ou l'inventaire devra être présentée dans un délai de 24h, à défaut, ceux-ci seront réputés conforme et aucune contestation ne pourra être prise en compte au moment du départ.

A votre départ, votre mobil-home doit être prêt à être reloué immédiatement (inventaire matériels complet et nettoyage/ménage final exécuté).

#### **Cautions déposées à votre arrivée sur le camping :**

- Location d'un mobil-home : A la remise des clés une 1<sup>ère</sup> caution d'un montant de 300 € (pour le matériel et la location) et une 2<sup>ème</sup> caution de 50 € pour le ménage.

Elles vous seront restituées le jour de votre départ ou dans les 8 jours qui suivent par courrier. Si après vérification détaillée par le service nettoyage, la location peut être relouée immédiatement. Dans le cas contraire, la caution sera encaissée. Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité.

Location d'un emplacement : A la remise du badge d'accès une caution de 70 € vous sera demandée pour le badge et la parcelle. La caution vous sera restituée le jour du départ ou dans les 8 jours qui suivent par courrier (si départ en dehors des heures d'ouverture de l'accueil). Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité.

**Circulation** La vitesse est limitée à 10km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin. Toute circulation est interdite durant cette période.

**Droit à l'image** : Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports vidéo ou photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications. Si tel n'est pas votre souhait, vous devez nous le notifier par lettre recommandée avec AR avant votre arrivée.

#### **Médiation**

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

Médicys 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS.

Tél : 01 49 70 15 93

E-mail : contact@medicys.fr